



DOSSIER DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ORGANISATION D'UN COLLOQUE JUNIOR 2024-2025

L'Ecole doctorale ALL-PdL a décidé de proposer aux doctorant.es souhaitant organiser un colloque junior une aide spécifique afin d'apporter un soutien financier à leurs projets.

Les options concernées (cocher la formation) :

Organisation ☐

- d'un colloque junior :
- d'une journée d'études :

En partenariat avec

- l'ED ALL Bretagne ? oui / non
- une autre instance ? (précisez le cas échéant)

Conditions d'éligibilité :

Les demandes sont autorisées pour des colloques ou JE organisés pour plusieurs doctorant.es rattachés à une ou plusieurs universités des Pays de la Loire (Le Mans Université, Nantes Université, Université d'Angers).

Les partenariats avec des universités rattachées à l'ED ALL Bretagne sont encouragés.

Pour obtenir cette aide financière à l'organisation, le doctorant doit obligatoirement être inscrit sur la période de la formation dans une unité de recherche appartenant à l'ED ALL PdL.

Pour candidater, les organisateurs doivent présenter les éléments suivants :

- l'intitulé et l'argumentaire scientifique du colloque ou de la JE (1 à 2 pages maximum) ;
- un programme indicatif en précisant, le cas échéant, le nom des chercheurs pressentis ou, au minimum, la ou les catégories de participants visées : doctorants, post-doctorants, chercheurs confirmés ;
- la composition du comité d'organisation et du comité scientifique (comprenant idéalement des doctorant.es et des enseignants chercheurs expérimentés) ;
- un budget prévisionnel

**Les demandent seront examinées par le Conseil de l'ED ALL ou par le bureau de l'ED, en fonction des dates concernées.*

Montant de l'aide :

- De 100 à 200€ selon la qualité et le type de projet (une aide supplémentaire pouvant être accordée dans le cas d'un partenariat avec l'ED ALL Bretagne)

Critères d'attribution :

- Le dossier doit être complet.
- La demande doit concerner une des catégories spécifiées (*haut de page*).
- L'enveloppe de l'ED-ALL-PdL dédiée à cette aide doit encore disposer de financement suffisant.
- Le dossier devra être validé et signé par le Bureau de l'ED-ALL. Il sera ensuite présenté aux membres du Conseil.



Règles :

Le dossier de demande d'aide financière doit être renvoyé au minimum **4 semaines** (sauf exception) avant la date de la formation à l'adresse mail suivante : ed-all.lemans@doctorat-paysdelaloire.fr

⚠ Avec copie (obligatoire) au site de rattachement du doctorant :

LE MANS : Margaux Girard ed-all@doctorat-paysdelaloire.fr

ANGERS : Élise Guillet ed-all.angers@doctorat-paysdelaloire.fr

NANTES : Dongmei Lacroix ed-all.nantes@doctorat-paysdelaloire.fr

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

NOM & Prénom du doctorant demandant l'aide financière pour l'organisation d'un colloque junior:

Adresse mail :

Téléphone :

Université d'inscription : (Cocher)

Le Mans Université ☐

Université d'Angers ☐

Université de Nantes ☐

Nom de l'Unité de Recherche de rattachement :

Nom du Directeur de thèse :

Réservé à l'ED ALL-PdL – Ne pas remplir.

BUREAU DE L'ED :

DECISION :

Date et signature :